

219C0865
FR0010918292-FS0495

27 mai 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TECHNICOLOR

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 mai 2019, la société Invesco Ltd. (Invesco Head Quarters, Two Peachtree Pointe 1555 Peachtree, Suite 1800 Atlanta, Georgie, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 mai 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TECHNICOLOR et détenir, pour le compte desdits fonds, 29 964 739 actions TECHNICOLOR représentant autant de droits de vote, soit 7,23% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition de la société OppenheimerFunds, Inc. par la société Invesco Ltd².

¹ Sur la base d'un capital composé de 414 461 178 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Cf. notamment communiqué de la société Invesco Ltd. en date du 24 mai 2019.